

de mon entreprise et m'a complètement ruiné. J'avais ma femme et trois enfants à faire vivre, mais je me suis tiré d'affaire. J'ai perdu ma femme il y a 22 ans et ma fille aînée il y a 12 ans, et j'aurai 91 ans le mois prochain, alors que puis-je faire? J'ai travaillé jusqu'à l'an dernier à vendre des produits textiles à des fabricants de manteaux, d'habits et de robes, mais je ne puis marcher beaucoup. J'avais l'habitude de marcher 10 milles par jour.

J'espère que vous pourrez faire quelque chose pour nous.

Je ne m'excuse pas de lire ces lettres, monsieur l'Orateur. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) pourrait en lire des milliers. J'en lis quelques-unes aujourd'hui parce que je veux que le ministre sache comment vivent ces gens. En voici une autre, de Kingston, en Ontario:

Nous sommes, mon mari et moi, des vieillards pensionnés, de 82 et 76 ans respectivement. Nous nous inquiétons constamment de la hausse du coût de la vie, vu nos modestes pensions. Mon mari a travaillé 42 ans durant, sans interruption, pour le Canadien National et sa pension, de \$126 au moment de sa retraite à 65 ans, n'a jamais augmenté. A cause de cette pension, la pension de vieillesse de chacun de nous est réduite à \$79.58. Sur ce revenu mensuel, nous devons payer \$12.50 par mois pour les frais d'hospitalisation; \$5.90 par mois pour l'assurance santé de l'Ontario; \$75 par année en impôt sur le revenu. Ajoutez à cela les remèdes, le loyer et la nourriture; il nous est impossible de vivre de la façon que nous, citoyens...

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable représentante, mais si elle veut poursuivre la lecture de ces lettres, il lui faudra obtenir l'assentiment unanime de la Chambre.

**Mme MacInnis:** Puis-je disposer d'une minute?

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** La Chambre consent-elle à ce que l'honorable représentante poursuive?

**Des voix:** D'accord.

**Mme MacInnis:** Je vous remercie, monsieur l'Orateur, je ne prendrai que deux minutes. Je ne lirai pas le reste de cette lettre car j'en ai une ici, vraiment spéciale:

Je suis veuve, je touche la pension des vieillards plus une petite pension, plus \$10 ou \$15 lorsque je m'en tire difficilement avec \$127.26 par mois.

A cause de cela, je fais partie des «nantis»; mais je voudrais bien que M. Munro, M. Trudeau et M. Benson se rendent compte que les «nantis» comme nous doivent payer comme tout le monde les services d'utilité publique, le téléphone, l'assurance-santé, sans compter les ordonnances médicales (je suis arthritique et dois me servir d'une canne, à cause d'une faiblesse des hanches), mes frais médicaux vont de \$12.50 à \$15 par mois; comme vous le voyez, nous avons les mêmes dépenses que les gens «dépourvus».

J'espère que vous pourrez faire comprendre ces choses à nos représentants, car je ne suis pas la seule pour qui le montant de 42c est une insulte et la différence est une grave injustice.

Je vous remercie encore une fois.

En voici une autre:

J'aimerais signaler à M. Munro, le ministre responsable du relèvement misérable de la pension de vieillesse de base, que 42c correspondent à moins de 2c par jour sur 365 jours. Je serais personnellement d'accord pour renvoyer ces 42c au gouvernement en lui disant qu'il doit en avoir besoin pour assurer des traitements annuels de \$35,000 à ses ministres.

Je ne vais pas vous lire les lettres provenant du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et d'autres provinces. Je dirai seulement en conclusion, monsieur l'Orateur, que le moins que nous puissions faire pour aider nos vieillards dont les revenus sont gelés à \$80 serait de remettre en vigueur l'augmentation de 2 p. 100. Si nous la gardons pour les fonctionnaires retraités, les bénéficiaires du Régime de pensions du Canada, les membres du Parlement et tant d'autres, pourquoi ne pas en faire profiter ceux qui en ont tant besoin, les vieillards pensionnés?

J'exhorte la Chambre à voter en faveur de cet amendement, mais je prie aussi instamment le gouvernement de le rendre inutile en déclarant qu'il modifiera cette mesure et veillera à ce que justice soit rendue à nos vieillards.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Le député de Don Valley (M. Kaplan) veut-il invoquer le Règlement?

**M. Kaplan:** Oui, monsieur l'Orateur. La représentante me permettrait-elle une question même si son temps de parole est expiré?

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Le temps de parole du député étant expiré, le consentement unanime de la Chambre est nécessaire. La Chambre permet-elle au député de Don Valley de poser une question?

**Des voix:** D'accord.

**M. Kaplan:** Monsieur l'Orateur, je sais que les noms des signataires de ces lettres ne peuvent être consignés au hansard. Cependant, il serait intéressant de connaître le nom de l'organisme bénévole qui a fourni la prothèse dentaire à la dame qui souffrait d'abcès aux gencives.

**Mme MacInnis:** Je ne le ferai pas mais j'en indiquerai le nom tout à l'heure au député, car si je donnais publiquement le nom de cette organisation, elle serait assaillie de tant de demandes que sa caisse serait à sec demain matin.

**M. MacInnis:** D'autres questions?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** D'autres abcès, Don?

**M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord):** Monsieur l'Orateur, avant de commenter l'amendement proposé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), je crois juste de dire que même si les Canadiennes n'ont qu'une seule représentante à la Chambre des communes, lorsque je l'entends plaider en faveur de bonnes causes—et la plupart de celles qu'elle défend ont du bon—j'ai l'impression que sa présence compense dans une bonne mesure la faible représentation des femmes. Je me demande combien de jours supplémentaires nous siégerions si nous avions un plus grand nombre de femmes à la Chambre.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Nous accomplirions plus de besogne.